

**SAINT-PARDOUX-
SOUTIERS**

**Les bureaux de vote
transférés**

En raison de la crise sanitaire, le bureau de vote du bourg de Saint-Pardoux habituellement à la mairie et celui du bourg de Château-Bourdin, d'ordinaire à l'Ehpad, seront transférés au foyer rural de Saint-Pardoux, les dimanches 20 et 27 juin au vu des départementales et régionale.

En ce qui concerne le bourg de Soutiers, les électeurs seront reçus à la salle des fêtes de Soutiers.

Un sens de la circulation sera mis en place, ainsi que les gestes barrières à respecter. Ouverture des salles de votes de 8 h à 18 h.

Ayant besoin de 12 assesseurs par créneau horaire et la commune n'ayant que 23 conseillers municipaux, quelques anciens élus et habitants se sont portés volontaires. Toute personne intéressée sera la bienvenue.

Renseignements à la mairie
auprès d'Aurélié Noirtault, réfé-
rente élections. Tél :
05 49 63 40 03